

REGIE VIENNE NUMERIQUE

DELIBERATION du
CONSEIL d'ADMINISTRATION
N°2025-20

Séance du 22/09/2025

**CONVENTION N°2025-C-DGAAT2D-MAIN-02 DE REVERSEMENT DE L'AIDE
REGIONALE POUR LE PROJET DE DEPLOIEMENT DU TRES HAUT DEBIT
ENTRE VIENNE NUMERIQUE ET
LE DÉPARTEMENT DE LA VIENNE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil d'Administration de la Régie Vienne Numérique, réuni le 22/09/2025, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport joint en annexe,

Après en avoir délibéré et voté,

DECIDE :

- **d'autoriser le Directeur de Vienne Numérique à signer la convention jointe en annexe permettant le reversement par Vienne Numérique d'une aide régionale d'1,9 M€ relative à la part réutilisable des opérations montées en débit permettant la généralisation de la fibre optique à l'abonné.**

ADOPTÉ

La Présidente,

Séverine Saint-Pé